



ADAPTATION - SYNERGIE - PERFORMANCE

PROJET STRATÉGIQUE 2022 -2027



Sommaire



01 ASSUMER NOTRE RESPONSABILITÉ POPULATIONNELLE :

Anticiper, s'adapter et répondre aux besoins émergents de la population grâce à un hôpital ouvert sur son territoire



- **Levier#1**– Capitaliser sur le lien ville-hôpital
- **Objectif#1** – Adapter l'offre de soins pour répondre aux évolutions des besoins et des attentes
- **Objectif #2** – Poursuivre la construction de parcours de soins gradués, lisibles et coordonnés avec l'ensemble des partenaires de santé et de l'écosystème du territoire
- **Objectif #3** –Promouvoir une recherche de haut niveau ouverte aux métiers de la santé au service des enjeux du territoire et de la médecine de demain
- **[Et aussi]** - Assurer la synergie des dispositifs, fédérer les équipes

ADAPTER, AU SERVICE DU PROGRÈS MÉDICAL ET HUMAIN 02

- **Levier#2** –L'expérience patient au cœur de l'évolution des pratiques
- **Objectif#4** – Assurer l'équilibre entre les activités de proximité et les activités d'excellence
- **Objectif#5** – Poursuivre la modernisation de nos plateaux techniques et de nos équipements





03

INVESTIR SUR NOS ÉQUIPES ET PRENDRE SOIN DE CEUX QUI SOIGNENT

- **Objectif #6** – Développer une politique sociale pour attirer, accueillir et fidéliser
- **Levier#3** – Former et accompagner les parcours de nos professionnels
- **Levier#4** – Promouvoir une culture et des pratiques managériales adaptée aux enjeux

04

AMÉLIORER LA PERFORMANCE POUR RENDRE POSSIBLE.

Les conditions de la réussite

- **Levier#5**- Retrouver l'équilibre budgétaire pour une trajectoire adaptée aux investissements nécessaires
- **Levier#6** – Poursuivre le développement du pilotage par la qualité au plus près des équipes
- **Levier#7** - Contribuer à la transition écologique grâce aux leviers du développement durable et de la RSE
- **Levier #8** - Mettre à disposition les outils numériques au service de la performance de nos organisations
- **Levier #9** - Poursuivre l'adaptation de la gouvernance et du pilotage collectif entre proximité et territorialité
- **[Et aussi]** - Développer une politique de mécénat en renforçant le rôle du Fond de dotation





ENGAGEMENT 1

Assumer notre responsabilité populationnelle :

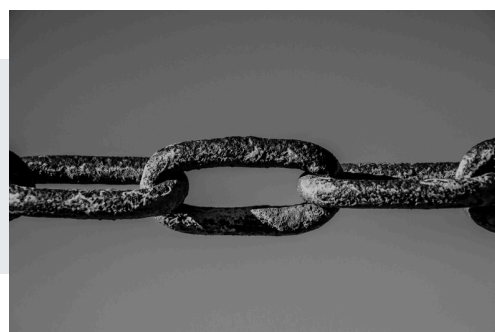
anticiper, s'adapter et répondre aux besoins émergents de la population grâce à un hôpital ouvert sur son territoire

Le Centre Hospitalier de Versailles (CHV), établissement support du Groupement hospitalier de territoire des Yvelines Sud, est le pilier central de l'offre de soins du territoire. Fort d'une ambition populationnelle affirmée, il place l'anticipation, l'adaptabilité et la réponse aux besoins émergents de la population au cœur de son action. Le CHV entend renforcer son ancrage territorial et poursuivre une dynamique de coopération et de transformation, avec l'ensemble des offreurs de soins, au service d'un accès aux soins pour tous autour de trois actions :

- **Levier #1**– Capitaliser le lien ville-hôpital
- **Objectif#2** – Adapter l'offre de soins pour répondre aux évolutions des besoins et des attentes
- **Objectif #3** – Poursuivre la construction de parcours de soins gradués, lisibles et coordonnés avec l'ensemble des partenaires de santé et de l'écosystème du territoire
- **Objectif #4** –Promouvoir une recherche de haut niveau ouverte aux métiers de la santé au service des enjeux du territoire et de la médecine de demain
- **[Et aussi]** - Assurer la synergie des dispositifs, fédérer les équipes



LEVIER # 1 | CAPITALISER LE LIEN VILLE-HÔPITAL



Le CHV s'engage à capitaliser sur le lien entre l'hôpital et la médecine de ville. Cette démarche vise à garantir des parcours de soins fluides, cohérents et centrés sur le patient.



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectif #1 et objectif#4

L'établissement renforce la continuité des soins en facilitant la transition entre l'hospitalisation et le retour à domicile, tout en développant une coordination étroite avec les professionnels libéraux. Cette approche permet d'éviter les ruptures de parcours, d'améliorer la qualité des soins et d'optimiser l'utilisation des ressources dans un système contraint. Le CHV s'inscrit également dans une logique de réponse aux nouveaux besoins et nouvelles attentes par la mise en place de partenariats pérennes (ex : CPTS, DACTYS etc.) autour de parcours spécifiques (personnes âgées, endométriose, santé mentale etc), le déploiement d'outils de coopération (télémédecine, équipes mobiles) et le soutien aux soins non programmés (ex : SAS 78).

ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT L'EXTENSION DU SAS



- Déployer le SAS Spécialités
- Poursuivre le déploiement du SAS Santé Mentale
- Réorientations des Services d'Accueil d'Urgences Adultes
- Améliorer le taux de pénétration

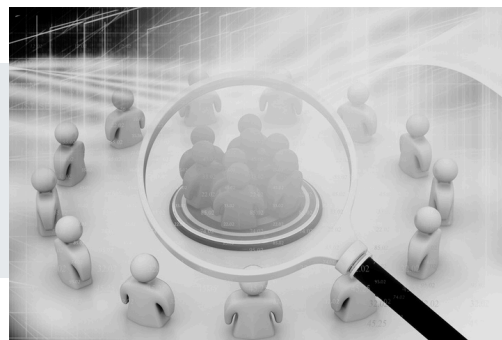


PROJET DE RELOCALISATION DU SAMU-SAS

Le schéma directeur prévoit d'installer ces activités sur un bâtiment tiers situé à quelques centaines de mètres du Monobloc Mignot.



OBJECTIF #1 | ADAPTER L'OFFRE DE SOINS POUR RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS DES BESOINS ET DES ATTENTES



Les transformations démographiques et sociétales — vieillissement de la population, augmentation des pathologies chroniques, fragilisation des parcours de vie, précarisation croissante — imposent une réorganisation profonde et pérenne de l'offre de soins sur le territoire. Le Centre Hospitalier de Versailles, fort de sa responsabilité populationnelle porte un objectif clair : répondre aux nouveaux besoins et nouvelles attentes en adaptant son offre de soins.



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectif #23 et objectif#26

RÉPONDRE AUX BESOINS CROISSANTS EN MATIÈRE DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, DE SANTÉ MENTALE, DE HANDICAP, DE PÉRINATALITÉ

L'augmentation constante des files actives en lien avec le grand âge, les troubles psychiques, les situations de handicap ou encore la périnatalité nécessite une réponse globale et territorialisée. Le CHV s'engage ainsi à :

- Structurer des parcours spécifiques pour les patients atteints de pathologies chroniques ou en situation de vulnérabilité, en lien avec les acteurs médico-sociaux et les collectivités ;
- Renforcer la prise en charge en santé mentale en cohérence avec les orientations du Projet Territorial de Santé Mentale ;
- Renforcer la réponse aux besoins croissants gériatriques

STRUCTURER UN BED MANAGEMENT TERRITORIAL

pour répondre à la complexité croissante des prises en charge



SÉCUR DE LA PSYCHIATRIE

Le schéma directeur immobilier prévoit un projet pour la psychiatrie et la pédopsychiatrie (10 lits de pédopsychiatrie, rénovation de la psychiatrie etc)

SOINS PALLIATIFS

- Renforcer le déploiement d'une démarche et culture palliative précoce au sein de l'établissement CHV (Formation, LISP, etc)
- Anticiper les prises en charge palliative et les identifier de manière précoce
- Développer le positionnement, au sein du territoire, de l'EMSP comme une équipe mobile d'expertise palliative, à l'appui de son plateau technique, pour les patients les plus complexes du territoire



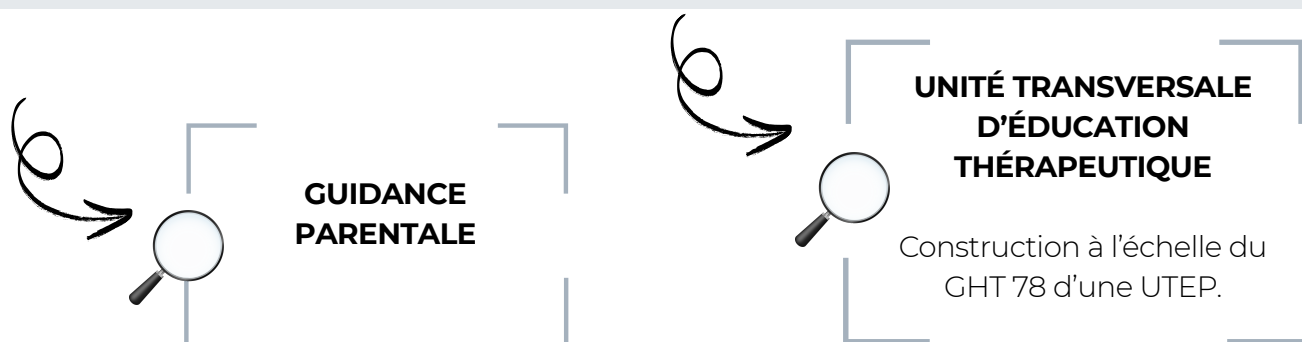
ONCOLOGIE

- Ouvrir 14 lits d'hospitalisation complète en oncologie
- Développer dans une fédération de cancérologie

DÉVELOPPER UNE PRESTATION D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE NON MÉDICALISÉ (HÔTEL HOSPITALIER)

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ACCESSIBLE ET COORDONNÉE

Le CHV veut être un acteur de santé publique à part entière, en développant des actions de santé publique et de prévention destinées aux patients, résidents, familles et partenaires de ville. Plusieurs initiatives structurantes sont déjà en place : dépistage précoce des troubles du neuro-développement, renforcement de l'éducation thérapeutique (pédiatrie, douleur, diabète, asthme etc.), développement d'une offre de guidance parentale, promotion de la santé en milieu pénitentiaire ou encore ouverture de consultations en santé sexuelle. Afin de répondre aux nouveaux besoins de santé publique et le CHV s'engage, dans une démarche de responsabilité populationnelle à continuer à déployer des actions de santé publique grâce au déploiement d'actions transversales et décloisonnées à l'instar de l'éducation thérapeutique du patient.





OBJECTIF #2 | CONSTRUIRE DES PARCOURS DE SOINS GRADUÉS, LISIBLES ET COORDONNÉS AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DE SANTÉ ET DE L'ÉCOSYSTÈME DU TERRITOIRE

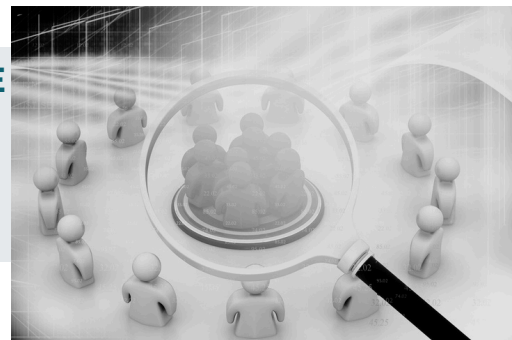
Le Centre Hospitalier de Versailles, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire a un positionnement stratégique d'animateur non seulement dans le territoire des Yvelines Sud mais également à l'échelle départementale. Positionnement stratégique qui lui confère une responsabilité particulière dans :

- l'attractivité des populations et des professionnels
- l'universitarisation du territoire
- l'équilibre entre les activités de proximité et les activités de recours.



CHV 2027 – JUIN 2022

→ Objectif#1, objectif#3, objectif#5, objectifs#20 à 21



PSYCHIATRIE ADULTE



Co-construire des réponses complémentaires au sein du GHT 78 sud



CHIRURGIE



- Accompagnement du virage ambulatoire en chirurgie
- Récupérer des parts de marché sur le territoire
- Conseil de bloc commun



FILIÈRE TERRITORIALE GÉRIATRIQUE

ASSUMER SA RESPONSABILITÉ POPULATIONNELLE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DES YVELINES SUD

Le CHV, établissement support du GHT 78 sud, souhaite, à l'appui de son projet stratégique de Groupement, :

- poursuivre et amplifier le maillage du territoire au bénéfice de la population, au sein des établissements publics,
- accentuer et accélérer ses partenariats.

Cette approche, socle de la responsabilité populationnelle, répond aux attentes des patients en matière de continuité, de qualité et de sécurité des soins, et implique une transformation en profondeur de l'offre de soins.

ORGANISATION TERRITORIALE DES RESSOURCES MÉDICALES



ORGANISATION TERRITORIALE DES URGENCES



PDSES



RENFORCER LES COOPÉRATIONS ET LES PARCOURS SUPRA GHT

Dans le cadre de son projet médico-soignant partagé, le GHT 78 sud ambitionne de renforcer et de développer ses coopérations supra-territoriales, notamment avec le GHU Paris-Saclay dont la convention d'association vient d'être renouvelée, le GHT Yvelines Nord ou l'Institut Curie. Ainsi, le CHV, établissement support du GHT 78 sud s'engage dans la construction de projet à forte valeur ajoutée autour de parcours gradués tels que :

- le développement de la radiologie interventionnelle avec le GH Yvelines Nord et le GHU Paris Saclay.
- le parcours VOYELLE sur la prise en charge de l'endométriose entre le Centre Hospitalier de Versailles et le Centre Hospitalier de Poissy Saint Germain
- la structuration des parcours en oncologie avec l'Institut Curie.

La mise en œuvre de parcours de soins coordonnés, à l'échelle du GHT 78 Sud et en lien avec l'ensemble des partenaires du territoire (y compris les établissements privés, constitue un levier essentiel pour décloisonner l'offre de soins. Cette transformation repose sur l'accompagnement des équipes, l'intégration de nouvelles compétences, et l'implémentation de solutions numériques partagés, telles que le dossier patient informatisé (DPI), afin de renforcer la coordination centrée sur le patient.

PLATEAU D'IMAGERIE MUTUALISÉE

*avec le GHT Yvelines
Nord et le GHU Paris
saclay*

THROMBECTOMIE MÉCANIQUE

*Déploiement du
projet TGV avec le
GHU paris Saclay*

DIGIPATH 78

*Déploiement du
projet avec le
GHT Yvelines
Nord*

MÉDECINE POLYVALENTE

*Construire un
partenariat avec
Ramsay et Vivalto pour
l'aval des urgences*

GÉRIATRIE

*Poursuivre et amplifier
le partenariat avec
l'hôpital de la Porte
Verte à l'appui de la
convention cadre*

PÉDOPSYCHIATRIE

*Consolider le
positionnement
départemental du CHV*

Cette action incarne une ambition forte pour le CHV : construire des parcours de soins gradués, intégrés et centrés sur le patient, au service d'une offre publique accessible, lisible et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Par ce projet stratégique, le Centre Hospitalier de Versailles affirme son rôle de pivot de l'offre de soins du territoire, dans une logique de responsabilité populationnelle. En fédérant les énergies, en s'adaptant aux réalités du terrain et en consolidant les coopérations, le CHV ambitionne d'assurer une réponse de proximité tout en continuant à développer une offre de soins d'excellence.



ACTION #4 | PROMOUVOIR UNE RECHERCHE DE HAUT NIVEAU AU SERVICE DES ENJEUX DU TERRITOIRE ET DE LA MÉDECINE DE DEMAIN



Le Centre Hospitalier de Versailles (CHV), l'un des trois centres hospitaliers publics promoteurs de recherche en France, affirme son rôle moteur dans le développement d'une recherche biomédicale et paramédicale d'excellence. Avec environ 300 études ouvertes aux inclusions en continu, le CHV s'inscrit dans une dynamique forte de soutien à l'innovation et à l'amélioration de la qualité des soins.



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectifs #12 à 14 et
objectif#31

Ce positionnement d'excellence repose sur un écosystème singulier articulant étroitement soin, enseignement et recherche. Cet ancrage sera consolidé et valorisé à travers une stratégie territoriale ambitieuse en lien avec les transformations de la médecine et les enjeux spécifiques du territoire.

ANTICIPER LES RÉFORMES FUTURES EN ASSOYANT LES COOPÉRATIONS SUPRA-TERRITORIALES

avec d'une part le GHU paris Saclay (convention d'association renouvelée) et le GHT Yvelines Nord est un enjeu majeur.

GHT YVELINES NORD

formaliser et structurer la coopération en matière de recherche

GHU PARIS SACLAY

cf. convention d'association renouvelée

FAVORISER L'UNIVERSITARISATION DES CARRIÈRES

Le CHV entend promouvoir activement les carrières universitaires et faciliter l'accueil d'étudiants dans les établissements du GHT 78 Sud. Cela passe par une meilleure reconnaissance des missions universitaires, le soutien à la nomination de postes HU, une ouverture renforcée vers la formation initiale et continue et l'universitarisation de nouveaux services.

SOUTIEN FINANCIER À LA RECHERCHE

Dispositif de soutien à la recherche et à l'innovation en 2025

ACCOMPAGNER L'UNIVERSITARISATION DE NOUVEAUX SERVICES DU CHV

OUVRIR LA RECHERCHE AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ

Recherche paramédicale, recherche en soins primaires

Le CHV porte une ambition claire : devenir un acteur structurant de la recherche biomédicale et paramédicale au service du territoire et de la médecine de demain. Par une stratégie cohérente, des moyens concrets et une ouverture vers de nouvelles coopérations, il affirme son rôle de moteur d'innovation, au bénéfice des professionnels de santé comme des patients.

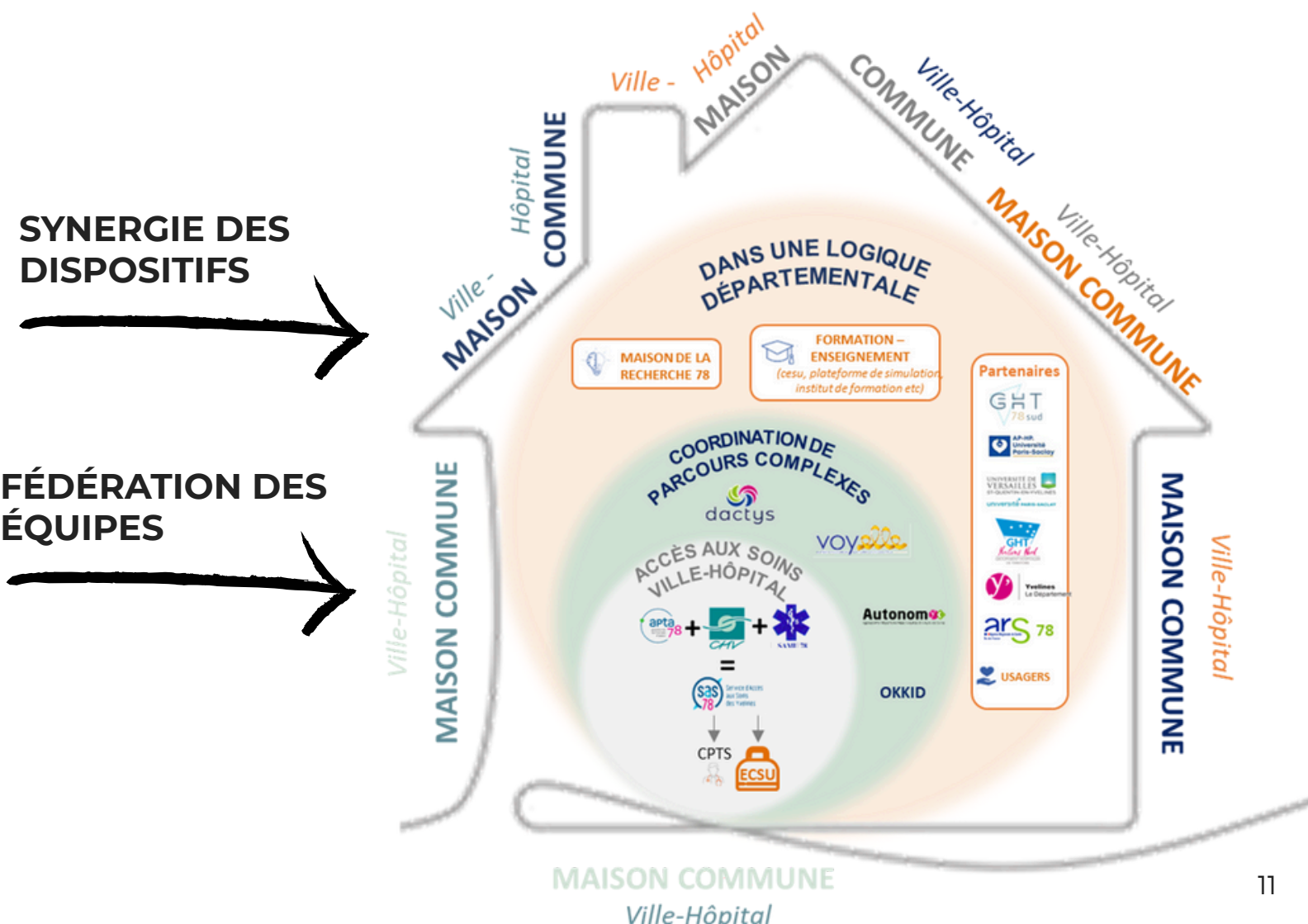
[ET AUSSI] ASSURER LA SYNERGIE DES DISPOSITIFS, FÉDÉRER LES ÉQUIPES AU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

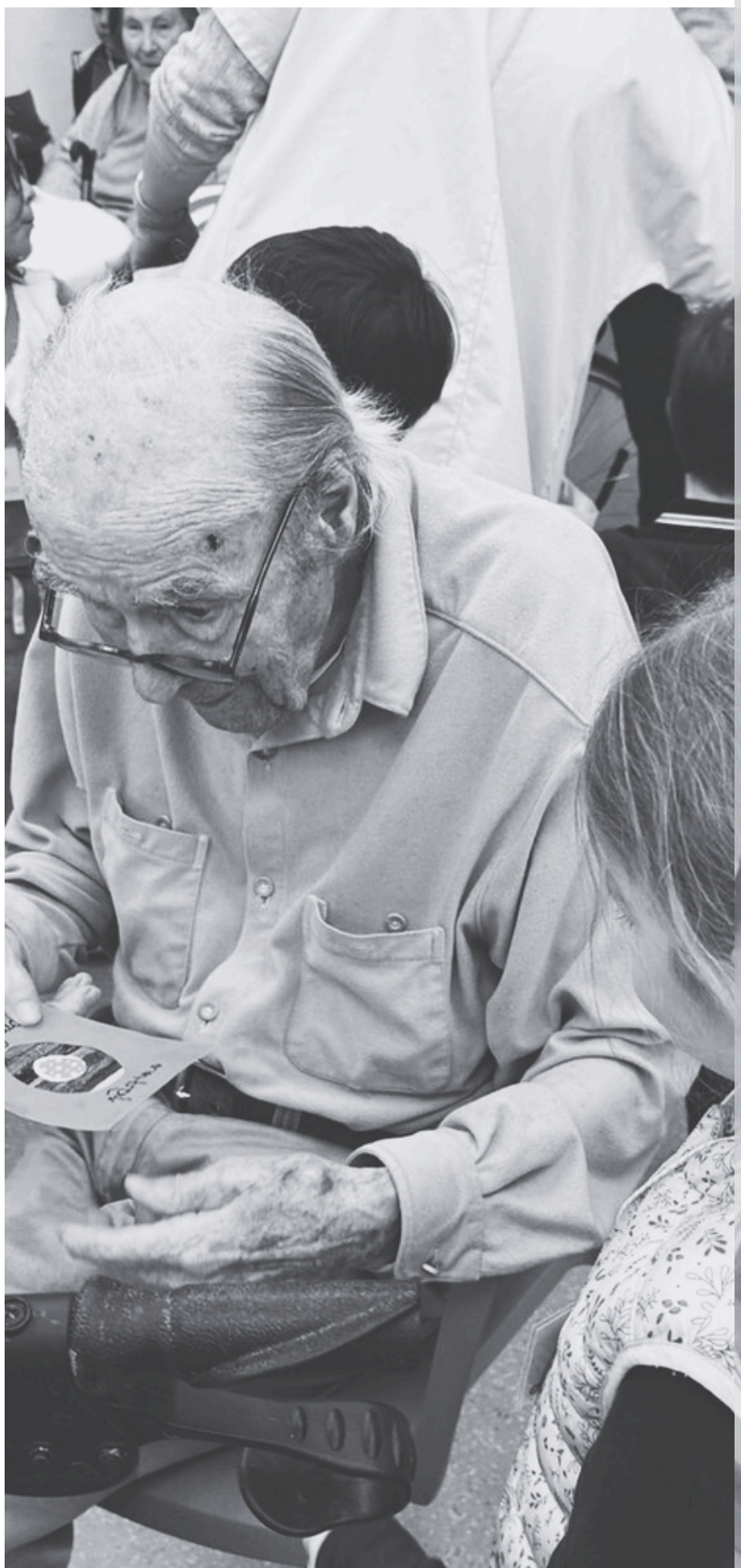
Le Centre Hospitalier de Versailles contribue à l'amélioration :

- de l'accès aux soins en étant co-porteur avec l'APTA du Service d'Accès aux Soins (SAS)
- à la coordination des parcours sur le territoire en partenariat avec la ville (CPTS, APTA, DAC, Agence Autonomie etc)

Pour aller plus loin dans la synergie des dispositifs et la fédération des équipes, le levier immobilier est précieux.

Cette ambition commune aux acteurs du territoire procède de la volonté de développer une approche de santé publique et d'ancrage territorial en partenariat avec l'UFR Santé Simone Veil. La volonté de décloisonner la ville et l'hôpital peut également se trouver concrétiser autour d'une Unité Transversale d'Education Thérapeutique, de la relocalisation de la Maison de la Recherche et d'un centre de formation au service des professionnels du département.





ENGAGEMENT 2

**Adapter, au service du progrès
médical et humain**

Le Centre Hospitalier de Versailles (CHV) affirme son ambition de devenir un établissement de référence, alliant progrès médical, innovation et humain. À travers cet engagement stratégique, le CHV entend conjuguer progrès scientifique, qualité des soins, modernisation technologique et amélioration de l'expérience patient. 1 levier et 2 objectifs pour assumer ce positionnement :

- **Levier# 2** – L'expérience patient au cœur de l'évolution des pratiques
- **Objectif#6** – Assurer l'équilibre entre les activités de proximité et les activités d'excellence
- **Objectif#7** – Poursuivre la modernisation de nos plateaux techniques et de nos équipements

Ces actions traduisent une vision forte d'un hôpital moderne, ancré dans son territoire, tourné vers le progrès et l'innovation au service de tous — patients, soignants et partenaires.



LEVIER#2 | L'EXPÉRIENCE PATIENT, AU COEUR DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES



Dans un contexte où les patients sont de plus en plus informés, désireux de comprendre leur parcours de soins et de s'y impliquer pleinement, le Centre Hospitalier de Versailles s'engage à développer une médecine fondée sur l'humanisme grâce au déploiement de l'expérience patient.



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectifs #15 à 19

L'objectif est clair : reconnaître le patient non plus seulement comme un usager du système de santé, mais comme un acteur à part entière, détenteur d'un savoir expérientiel, partenaire des professionnels dans la construction d'un parcours de soins personnalisé, fluide et respectueux. Cette ambition s'inscrit dans un paysage hospitalier en pleine mutation, marqué par l'accélération des parcours (développement de l'ambulatoire, réduction des durées d'hospitalisation, articulation renforcée entre ville et hôpital), mais aussi par l'essor des outils numériques, qui ouvrent de nouvelles perspectives pour améliorer la qualité, la continuité et la proximité des soins. Face à ces enjeux, le CHV porte un projet stratégique traduisant une volonté forte de faire évoluer les pratiques, les organisations et la culture hospitalière vers une médecine plus participative, plus préventive et plus humaine.

AMÉLIORER ET DIVERSIFIER LE RECUEIL DE L'EXPÉRIENCE DES USAGERS

Le recueil et l'analyse du point de vue des usagers sont des leviers essentiels pour améliorer la qualité des soins. Le Centre Hospitalier de Versailles s'engage à améliorer et diversifier son recueil. Si les questionnaires de satisfaction sont aujourd'hui bien implantés dans les services, ils restent souvent trop généralistes. Ils apportent principalement des informations sur la qualité hôtelière, mais permettent rarement une réflexion approfondie sur la qualité des soins. De plus, la diffusion continue de ces questionnaires ne garantit pas un bon taux de réponse, rendant les résultats peu représentatifs. Fort de ce constat :

- La politique en termes de recueil de l'expérience des usagers est organisée différemment pour les années à venir avec deux campagnes de satisfaction par an, à chaque fois sur une période de deux semaines
- La promotion auprès des professionnels et des patients du questionnaire d'expérience patient e-satis avec ensuite une présentation des résultats par service ;
- Le déploiement de questionnaires d'expérience patient adaptés, sur une courte période, afin de répondre à des problématiques spécifiques venant du terrain. Les questionnaires PROMs (Patient Reported Outcome Measures) et PREMs (Patient Reported Experience Measures) pourront et devront également être utilisés dans cette optique.

Un outil numérique facilitera la gestion des questionnaires et l'exploitation des données. Par ailleurs, les réclamations seront analysées en lien avec les représentants des usagers. Des actions de formation et de sensibilisation accompagneront cette dynamique, pour inscrire pleinement l'expérience patient dans une démarche d'amélioration continue.

DÉFINIR UN PROJET « PATIENT / RÉSIDENT PARTENAIRE »

Il s'agit de replacer l'expérience patient au cœur des réflexions et des pratiques. L'expérience patient ne se limite pas à la rencontre soignant-soigné, mais englobe tout le parcours, depuis la première prise de contact jusqu'au retour à domicile. Le CHV s'engage à réaliser un diagnostic, à outiller les équipes, à renforcer les compétences et à instaurer une culture du recueil, de l'écoute et de l'analyse des attentes et ressentis des patients. Cette démarche sera menée en lien étroit avec les représentants des usagers

ASSOCIER LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS ET LES ASSOCIATIONS À LA GOUVERNANCE DES PROJETS

Parce que les patients et leurs représentants doivent pouvoir participer aux décisions qui les concernent, le CHV promeut une politique active de dialogue, d'implication et de co-construction. Des rencontres régulières avec les représentants des usagers, leur intégration dans les commissions, leur participation à des projets d'aménagement ou encore l'animation de Maisons des usagers accessibles à tous sont autant d'initiatives concrètes. Le CHV ambitionne également d'obtenir et promouvoir des labels comme celui des "droits des usagers" ou le label "Hospitalité", et d'ouvrir largement l'hôpital à travers des journées portes ouvertes.

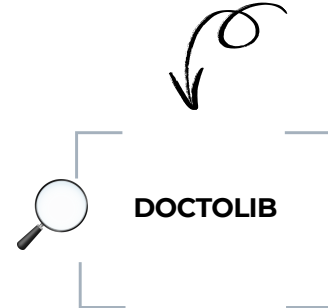


CONTINUER À DÉVELOPPER LES SERVICES AUX PATIENTS

Le CHV s'engage à continuer à développer les services aux patients : améliorer l'accueil, et la signalétique, des événements pour les patients et leur proche etc.

RENFORCER L'ART ET LA CULTURE COMME PRATIQUES DE SOINS ET COMME POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT

Fidèle à sa vision humaniste, le CHV considère l'art et la culture comme de véritables partenaires du soin. L'art-thérapie est progressivement introduite dans les services, tandis que des partenariats culturels sont noués avec les collectivités locales, les artistes, les structures culturelles du territoire. Ces initiatives visent non seulement à améliorer le bien-être des patients et des résidents, mais aussi à favoriser leur inclusion, à humaniser les lieux de soins et à affirmer le rôle de l'hôpital comme acteur de la cité.



À travers cet engagement stratégique, le Centre Hospitalier de Versailles fait le pari d'une médecine où le patient est un véritable partenaire du soin, et où chaque action est guidée par la volonté de soigner avec et pour l'humain. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la transformation du CHV, fidèle à ses valeurs, résolument tournée vers l'avenir.



OBJECTIF #4 | ASSURER L'ÉQUILIBRE ENTRE LES ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ ET D'EXCELLENCE

Car il ne peut y avoir de recours sans proximité, le Centre Hospitalier de Versailles s'engage à assurer l'équilibre entre les activités de proximité et les activités d'excellence.



DES ACTIVITÉS D'EXCELLENCE À CONFORTER

Le Centre Hospitalier de Versailles (CHV) s'illustre par la richesse et la diversité de ses activités de recours, à la fois dans les champs de la médecine, de la chirurgie, de l'obstétrique et de la psychiatrie. Ces expertises sont incarnées par la reconnaissance nationale et régionale de nombreux centres de compétence et de référence, qui confèrent au CHV un rôle structurant dans l'organisation de l'offre de soins sur le territoire.

En psychiatrie comme en pédiatrie, le CHV accueille des filières d'excellence, notamment dans la prise en charge de pathologies rares ou complexes telles que la mucoviscidose, les maladies auto-inflammatoires et des amyloses, la drépanocytose, ou encore les troubles du spectre autistique (notamment syndrome d'Asperger), les troubles bipolaires et la schizophrénie.



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectif #2



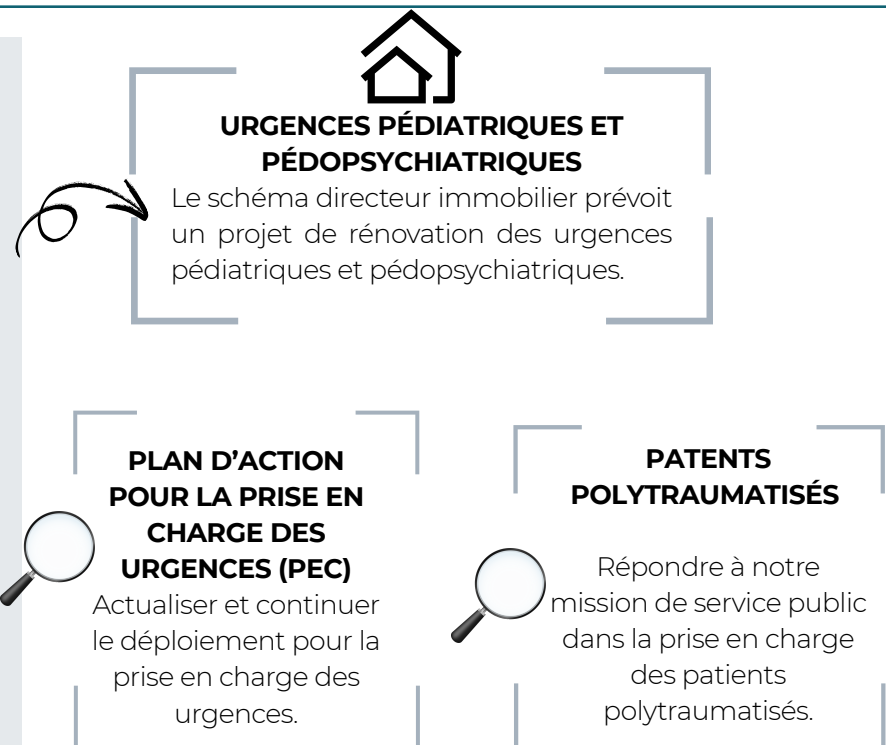
Dans les disciplines médico-chirurgicales, plusieurs activités à haute technicité sont identifiées comme recours régional ou supra-régional : infections ostéo-articulaires, traitement des leucémies aiguës, carT Cells, développement d'approches innovantes comme la RAAC, mise en œuvre de parcours spécifiques en gériatrie (UPOG), prise en charge de l'endométrieuse, ou encore des troubles du sommeil, expertise en rythmologie interventionnelle ou en surdité néonatale etc.

Le CHV se distingue également dans des domaines hautement spécialisés en génétique constitutionnelle, en médecine nucléaire, en coordination des prélèvements d'organes, ou en chirurgie orthopédique. Il s'appuie pour cela sur des équipes pluridisciplinaires, une organisation structurée, des plateaux techniques performants et des coopérations territoriales fortes avec les établissements du Groupement ou le Groupement hospitalo universitaire Paris Saclay dont la convention vient d'être renouvelée.

Un positionnement à consolider dans un contexte d'évolution. L'organisation des activités de recours est appelée à évoluer dans les prochaines années, sous l'effet conjugué de la transformation du paysage universitaire – notamment à travers la création de l'Université Paris-Saclay – et de la reconfiguration territoriale des parcours de soins. Ces mutations sont porteuses à la fois de risques de redéploiement d'activités et d'opportunités de renforcement pour les établissements capables de faire valoir leur expertise. Dans ce contexte, le CHV se doit de conforter ses positions stratégiques en renforçant la visibilité et la lisibilité de ses activités de recours, en consolidant ses expertises médicales, chirurgicales et organisationnelles, et en anticipant les besoins émergents en lien avec les évolutions démographiques, épidémiologiques et technologiques. Le CHV accompagnera la labélisation des activités et des services.

ASSURER L'ÉQUILIBRE ENTRE ACTIVITÉ PROGRAMMÉE ET NON PROGRAMMÉE

Face à une hausse marquée des passages aux urgences et pour s'adapter aux nouveaux besoins, le CHV s'est attaché à accompagner et organiser la gestion des urgences au sein de l'établissement à travers un plan d'action ambitieux initié en 2019 et actualisé en mars 2024. Celui-ci vise non seulement à déployer des mesures nouvelles en faveur de l'amélioration des conditions d'accueil des patients et des conditions d'exercice des professionnels, mais également à reconnaître le plus possible au quotidien l'engagement des équipes. Ce plan intègre des solutions pérennes pour articuler plus efficacement les soins programmés et non programmés, en dépassant les réponses ponctuelles.



Le CHV dispose aujourd'hui d'un socle solide d'activités de recours qui constituent un levier majeur de son attractivité, de sa reconnaissance et de son rôle territorial. À travers une stratégie ambitieuse et proactive, il s'agit désormais de conforter ces expertises, et d'en faire un moteur d'excellence collective au service de la population et des professionnels de santé du territoire. Ce rôle ne peut se faire sans qu'il assure son positionnement dans l'offre de proximité également.



OBEJCTIF#5 | POURSUIVRE LA MODERNISATION DE NOS PLATEAUX TECHNIQUES ET DE NOS ÉQUIPEMENTS



Le CHV, établissement de recours au sein de son territoire, doit disposer d'infrastructures techniques et technologiques à la hauteur des besoins croissants en santé. La modernisation des équipements biomédicaux, comme en témoignent les investissements réalisés (IRM 3T, blocs opératoires rénovés, automates de laboratoire, armoires sécurisés en pharmacie etc), accompagne non seulement le développement des activités mais aussi améliore la qualité des prises en charge.



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectif #6 et objectif#7

La modernisation ne se limite pas à la technologie, elle s'accompagne d'une véritable culture de l'innovation, à la fois technologique, organisationnelle et humaine. Le recours croissant aux outils numériques et à l'intelligence artificielle (IA) ouvre de nouvelles perspectives : amélioration des diagnostics, soutien à la recherche, sécurisation des données, personnalisation des soins. Ces innovations permettent également d'alléger la charge des équipes, de fluidifier les parcours et d'optimiser la gestion des ressources.

La modernisation des plateaux techniques et des équipements du Centre Hospitalier de Versailles constitue un levier essentiel pour garantir une prise en charge de qualité, soutenue par l'innovation. Cette vision stratégique est portée par plusieurs schémas directeurs en annexe qui structurent les investissements et accompagnent le développement de l'établissement :



**SCHÉMA DIRECTEUR
IMMOBILIER ET
D'AMÉNAGEMENT
DES SITES**



**SCHÉMA
DIRECTEUR
BIOMEDICAL**



**SCHÉMA
DIRECTEUR DES
SYSTÈMES
D'INFORMATION**



**SCHÉMA
DIRECTEUR
HÔTELIER**

Les schémas directeurs sont construits autour de 4 axes majeurs qui viennent structurer le projet stratégique du Centre Hospitalier de Versailles :

1

Santé mentale

2

Accès aux soins et
amélioration des
conditions d'accueil

3

Adaptation des
spécialités médicales et
développement des
activités de recours

4

Optimisation,
rationalisation et
modernisation pour les
patients et les équipes



SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET D'AMÉNAGEMENT DES SITES



Montant du PPI
2024 -2032

1

Santé mentale



SÉCUR DE LA PSYCHIATRIE

Le schéma directeur immobilier prévoit un projet pour la psychiatrie et la pédopsychiatrie (10 lits de pédopsychiatrie, rénovation de la psychiatrie etc)

2

Accès aux soins et
amélioration des
conditions d'accueil



REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS AMBULATOIRE

Le schéma directeur prévoit le regroupement des activités d'ambulatoire.

3

Adaptation des
spécialités médicales et
développement des
activités de recours



REGROUPEMENT RÉANIMATION- USIP

Le schéma directeur immobilier prévoit la mise en conformité de la réanimation et de l'Unité de Soins intensifs Polyvalents, avec son regroupement.



REGROUPEMENT DES LABORATOIRES

Le schéma directeur immobilier prévoit le regroupement des laboratoires permettant notamment le regroupement de l'anatomopathologie et de la génétique localisées aujourd'hui dans un bâtiment extérieur.

4

Optimisation,
rationalisation et
modernisation pour les
patients et les équipes



HUMANISATION DE L'EHPAD ET DU SMR

Fin rénovation SMR
Richaud et EHPAD



HUMANISATION DES ETAGES

RENFORCER LE PILOTAGE



SCHÉMA DIRECTEUR BIOMEDICAL



Montant du PPI
2024 -2032



PROJET DE RIV

La mise en œuvre du projet de RIV dépend des capacités financières de l'établissement à investir, ainsi que des ressources médicales disponibles. Il s'inscrit dans une perspective de moyen terme, avec un déploiement envisagé à l'issue de la période d'autorisations en cours, d'une durée de sept ans 2033. Il n'est pas inscrit dans le PPI. Toutefois, si des opportunités ou des dispositifs de financement spécifiques à l'investissement venaient à se présenter, une mise en œuvre anticipée pourrait être envisagée.



SCHÉMA DIRECTEUR HÔTELIER



Montant du PPI
2024 -2032



SCHÉMA DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION



Montant du PPI
2024 -2032



ENGAGEMENT 3

**Investir sur nos équipes et
prendre soin de ceux qui
soignent**

Face aux défis de l'attractivité et de la fidélisation, le Centre Hospitalier de Versailles (CHV) déploie une politique sociale ambitieuse et innovante, articulée autour d'une marque employeur humaniste, centrée sur les valeurs du « prendre soin » des patients et des professionnels. Cette action s'inscrit dans une volonté d'être un employeur responsable, attractif et innovant, fidèle aux valeurs du service public hospitalier.

- **Objectif #6**– Développer une politique sociale pour attirer, accueillir et fidéliser
- **Levier #4** – Former et accompagner les parcours de nos professionnels
- **Levier #5** – Promouvoir une culture et des pratiques managériales adaptée aux enjeux



OBJECTIF #6 | DÉVELOPPER UNE POLITIQUE SOCIALE POUR ATTIRER, ACCUEILLIR ET FIDÉLISER

Face aux enjeux des ressources en santé, le Centre Hospitalier de Versailles (CHV) affirme sa volonté de créer un environnement de travail attractif et durable permettant de répondre aux défis de son bassin de vie (mobilité, concurrence du privé, coût de la vie). Cela se traduit notamment par :

DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT COMPÉTITIVES

Recrutement directement dans le statut de la fonction publique pour les IDE, réduction de la durée des CDD, politique RH adaptée pour les métiers de la recherche, mise en place d'une prime d'attractivité et de fidélisation.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX MÉTIERS EN TENSION

soutien ciblé au personnel médical et paramédical, promotion professionnelle, partenariats pour renforcer l'attractivité.

UN ACCUEIL STRUCTURÉ ET BIENVEILLANT

journée d'intégration, livret d'accueil, « welcome pack »

DES AVANTAGES CONCRETS

augmentation des capacités d'accueil en crèche, priorisation du logement social, mise en place d'une complémentaire santé collective, un accès à la maison des soignants, un accompagnement sur les mobilités durables.

CHARTRE DES RÉUNIONS

(horaires etc)



Garantissant la qualité de vie au travail



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectifs #28 à 30



RELOCALISATION IFSI

Fort d'un projet pédagogique, l'opération consiste à relocaliser l'IFSI sur un lieu autre que le bâtiment actuel, ce dernier n'étant plus adapté à l'offre d'enseignement.



LEVIER#3 – FORMER ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE NOS PROFESSIONNELS



La montée en puissance de la formation continue et universitaire constitue un levier stratégique pour répondre aux aspirations professionnelles et à la complexité croissante des soins :

Accroissement de nos capacités de formation initiale et développement des synergies au niveau du GHT

Développement de la politique de formation continue aux objectifs du projet stratégique



CHV 2027 – JUIN 2022

*Objectifs #34 à #36
Objectif #31*

Parcours professionnels diversifiés et évolutifs : réponse à l'évolution des métiers, soutien aux mobilités internes et à la promotion des carrières.



LEVIER #4 – PROMOUVOIR UNE CULTURE MANAGÉRIALE DU « PRENDRE SOIN » CENTRÉE SUR L'HUMAIN ET LE COLLECTIF

Prendre soin de ceux qui soignent est l'un des piliers de CHV 2027 et d'une politique sociale ambitieuse :



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectifs #37 à #40 et #8

RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE

implication des équipes dans les projets, valorisation des initiatives collectives.

PROMOUVOIR L'INNOVATION DANS LES PRATIQUES SOIGNANTES.

Parce que la capacité à innover dans tous les domaines de la prise en charge est au cœur de la pratique des soignants et moteur de la qualité de vie au travail, le Centre Hospitalier de Versailles encourage et accompagne les pratiques soignantes innovantes.



INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

- 
- Assurer la qualité de vie des professionnels grâce aux investissements du quotidien
 - Subsidiarité, délégation de gestion

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La qualité de vie au travail constitue avec la qualité et la sécurité des soins l'une des ambitions majeures du centre hospitalier de Versailles. Si de nombreuses actions sont déjà menées par le CHV, une politique proactive en la matière intégrée dans chaque projet d'organisation, en lien direct avec la qualité des soins.



CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ORIENTATION



Amplifier le déploiement de la CEO initié en 2022



CHARTRE DES RÉUNIONS

(horaires etc)



Garantissant la qualité de vie au travail

ÉCOUTE DES CADRES DE PROXIMITÉ



Dans un contexte marqué par les incertitudes et la complexité, les cadres de proximité ont un rôle central et délicat dans les organisations.

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ



Toute prise de responsabilité, aussi bien du personnel médical que paramédical est accompagné.

DÉFINIR UNE POLITIQUE MANAGÉRIALE ET RH POUR L'ENCADREMENT

Avec une définition et une reconnaissance des rôles et des responsabilités de l'encadrement médical, paramédical, administratif, technique, logistiques. Elle se traduira par un accompagnement individuel formation (coaching etc) et collectif (association aux projets, pilotage (ex : directoire) à, partage et écoute décloisonnée (codir élargi)



Prendre soins de ceux qui soignent est un engagement majeur du Centre Hospitalier de Versailles. Cette ambition incarne une stratégie globale et cohérente, alignée avec les valeurs du service public hospitalier. Elle positionne le CHV comme un centre hospitalier attractif, responsable et résolument tourné vers l'avenir, tant pour ses patients que pour ses professionnels.



ENGAGEMENT 4

Améliorer la performance pour rendre possible.

Les conditions de la réussite

Dans un contexte avec plus de complexité et plus d'incertitudes, le Centre Hospitalier de Versailles s'adapte. L'amélioration de sa performance pour rendre possible est la condition de la réussite et s'engage à mobiliser 5 leviers visant à :

- **Levier #5** - Retrouver l'équilibre budgétaire pour une trajectoire adaptée aux investissements nécessaires
- **Levier #6** - Poursuivre le développement du pilotage par la qualité au plus près des équipes
- **Levier #7** - Contribuer à la transition écologique grâce aux leviers du développement durable et de la RSE
- **Levier #8** - Mettre à disposition les outils numériques au service de la performance de nos organisations
- **Levier #9** - Poursuivre l'adaptation de la gouvernance et du pilotage collectif entre proximité et territorialité

LEVIER #5 | RETROUVER L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE POUR UNE TRAJECTOIRE ADAPTÉE AUX INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES



Depuis 2019, le Centre Hospitalier de Versailles est confronté à une situation financière structurellement déficitaire, aggravée par des événements majeurs tels que le Covid-19 ou la cyberattaque. Dans ce contexte, le CHV a engagé une démarche progressive de retour à une exploitation équilibrée dès 2023, dont les différentes versions traduisent une volonté de redressement pérenne et de soutien au projet stratégique CHV 2027.



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectif #11 et objectif#40

PREMIÈRES MESURES CONSERVATOIRES EN 2023 ET ÉLABORATION D'UN PREE V1

Après la cyberattaque, un gel conservatoire des dépenses a été décidé dès septembre 2023. Le CHV a élaboré une première version du PREE intégrée à l'EPRD 2024, avec des actions ciblées sur les dépenses et les recettes. Cette première phase visait à maîtriser les engagements financiers et initier le redressement de l'exploitation.

2024 MARQUÉE PAR UNE CRISE RH IMPORTANTE ET UNE V2 DU PREE DANS LE CADRE DE L'EPRD 2025.

Conséquence notamment de la cyberattaque, l'année 2024 a été marquée par une crise RH inédite avec un solde négatif inédit d'IDE (160 départs pour 110 arrivées). A cela s'ajoute la préparation des JOP et une crise majeure aux urgences pédiatriques et adultes dans un contexte de forte demande et de forte pression :

- Pour le SAU pédiatrique : +19,9% au CHV entre 2019-2024 vs -5,57% à l'AP-HP) et aux urgences adultes
- Pour le SAU adulte : +7,97% au CHV entre 2022 et 2024 vs +0,12% à l'AP-HP



Ce contexte a conduit le Centre Hospitalier de Versailles au printemps 2024 à solliciter l'appui de l'ANAP 360 et à renforcer les mesures avec une deuxième version du PREE pour l'EPRD 2025 plus marquée pour les actions sur les dépenses. Outre la sortie progressive de l'interim, une démarche structurante est engagée pour les dépenses de PM.

CONSOLIDER LA DÉMARCHE À VISÉE DE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

Le pilotage du PREE a également été renforcée avec la mise en place des cellules de pilotage des ressources, de l'activité et des projets, la mobilisation du directoire, des staff dépenses, des bureaux de pôle extraordinaires au printemps et un retour du pilotage aux instruments. Enfin, la venue de l'ANAP en début d'année 2025 permet de consolider et renforcer notre PREE afin de pouvoir contractualiser au printemps 2025 et stabilisant le PGFP et se traduisant dans l'EPRD 2026.



Le CHV poursuit une démarche structurée et progressive de retour à une exploitation équilibrée, indispensable pour soutenir son projet stratégique, rembourser sa dette et relancer les investissements. Le PREE V2, aligné sur le projet CHV 2027, mobilise l'ensemble des acteurs de l'établissement dans une logique d'efficience et une dynamique coordonnée d'amélioration continue.

En tenant compte du bon résultat 2024, il faut également se donner les moyens de tenir le résultat 2025 en s'appuyant notamment sur :

- les résultats de l'ANAP 360
- le ROI investissement

Cela permettra de tenir une trajectoire soutenable et de contractualiser avec l'Agence.

La Gouvernance et le management sont adaptés à ce nouvel environnement (subsidiarité, délégation etc.)

→ Pour la démarche de contractualisation





Ce contexte a conduit le Centre Hospitalier de Versailles au printemps 2024 à solliciter l'appui de l'ANAP 360 et à renforcer les mesures avec une deuxième version du PREE pour l'EPRD 2025 plus marquée pour les actions sur les dépenses. Outre la sortie progressive de l'interim, une démarche structurante est engagée pour les dépenses de PM.

CONSOLIDER LA DÉMARCHE À VISÉE DE REDRESSEMENT DE L'EXPLOITATION

Le pilotage du PREE a également été renforcée avec la mise en place des cellules de pilotage des ressources, de l'activité et des projets, la mobilisation du directoire, des staff dépenses, des bureaux de pôle extraordinaires au printemps et un retour du pilotage aux instruments. Enfin, la venue de l'ANAP en début d'année 2025 permet de consolider et renforcer notre PREE afin de pouvoir contractualiser au printemps 2025 et stabilisant le PGFP et se traduisant dans l'EPRD 2026.



Le CHV poursuit une démarche structurée et progressive de retour à une exploitation équilibrée, indispensable pour soutenir son projet stratégique, rembourser sa dette et relancer les investissements. Le PREE V2, aligné sur le projet CHV 2027, mobilise l'ensemble des acteurs de l'établissement dans une logique d'efficience et une dynamique coordonnée d'amélioration continue.

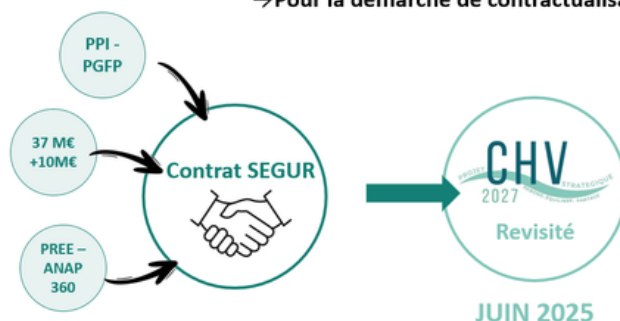
En tenant compte du bon résultat 2024, il faut également se donner les moyens de tenir le résultat 2025 en s'appuyant notamment sur :

- les résultats de l'ANAP 360
- le ROI investissement

Cela permettra de tenir une trajectoire soutenable et de contractualiser avec l'Agence.

La Gouvernance et le management sont adaptés à ce nouvel environnement (subsidiarité, délégation etc.)

→ Pour la démarche de contractualisation





LEVIER #6 – POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU PILOTAGE PAR LA QUALITÉ AU PLUS PRÈS DES ÉQUIPES



La politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins constitue un axe prioritaire du projet stratégique du Centre Hospitalier de Versailles. Inscrite dans une dynamique institutionnelle forte, elle repose sur un Système de Management de la Qualité et de la Gestion des Risques (SMQGDR) structuré, piloté par le bureau qualité en lien étroit avec la sous-commission qualité de la CME, le club qualité du GHT 78 Sud et la Commission des Usagers. L'ambition est claire : rapprocher le pilotage qualité des équipes de terrain, en favorisant leur implication active.



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectif #10

Accrédité Haute Qualité des Soins en 2022, l'établissement s'engage à consolider cette reconnaissance d'ici 2026. Pour cela, il fait de la qualité un levier transversal de performance, de sécurité et de QVT. Cette ambition s'inscrit dans une dynamique territoriale, en lien avec le club qualité du Groupement hospitalier des Yvelines Sud, réunissant les établissements publics et privés autour d'une vision commune.



EN ROUTE VERS LA CERTIFICATION 2026



Maintenir la reconnaissance de haute qualité des soins pour le CHV

SIMPLIFIER ET PARTAGER LES OUTILS DE PILOTAGE DE LA QUALITÉ AVEC LES ÉQUIPES.

Cette démarche s'appuie sur des fondations solides, avec la mise en place de l'outil commun BlueKango permettant le suivi partagé et en temps réel du Plan d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PAQSS). La politique encourage une culture de la « juste déclaration » des événements indésirables dans un cadre bienveillant et confidentiel, en simplifiant les circuits de signalement. Elle se renforce également par la formation continue, le suivi par traceurs et une communication visuelle dynamique (tableaux de bord, affiches qualité).

INCITER LES ÉQUIPES À AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS POUR INVESTIR DANS LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL.

Depuis 2016, le dispositif IFAQ (Incitation Financière à la Qualité) vise à motiver les équipes par une reconnaissance financière de leurs efforts en matière de qualité. Au CHV, une réflexion est en cours pour réactiver un intéressement collectif, basé sur l'atteinte d'indicateurs qualité partagés, avec une réaffectation des fonds exclusivement dédiée à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

AMAVI - SEE



*L'hôpital est rompu aux crises.
Un travail a été fait sur le plan blanc, il est désormais nécessaire de le finaliser en concertation avec les instances.*

ADAPTER LES DISPOSITIFS EXISTANTS POUR RENFORCER LA CULTURE SÉCURITÉ DES PROFESSIONNELS.

La stratégie vise également à adapter et moderniser les dispositifs de gestion des risques afin de renforcer la culture sécurité. Cela passe par la généralisation des CREX/RMM, la professionnalisation des acteurs via des formations, et le déploiement de cartographies de risques dans tous les secteurs à enjeux. Le CHV mise sur une organisation résiliente face aux crises, en tirant les enseignements des exercices réalisés en 2024 et en actualisant chaque année ses plans de gestion des tensions et situations exceptionnelles.

ACCOMPAGNER LES SPÉCIALITÉS « À RISQUES » DANS UNE DÉMARCHE D'ACCREDITATION DES MÉDECINS ET DES ÉQUIPES MÉDICALES

L'établissement accompagne les spécialités dites « à risques » dans la démarche d'accréditation individuelle ou collective des médecins et équipes médicales. En 2025, les équipes d'obstétrique et d'urologie se sont engagées dans ce processus vertueux. En parallèle, le SAMU/SMUR s'investit dans le programme PACTE de la HAS, axé sur l'amélioration continue du travail en équipe pour sécuriser la prise en charge des patients.

AMÉLIORER LES INDICATEURS QUALITÉ DE LA PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX

Une attention particulière est également portée à la prévention du risque infectieux. Les représentants des équipes opérationnelles d'hygiène sont désormais pleinement associés aux instances qualité, afin de co-construire une stratégie commune et améliorer les indicateurs dans ce domaine.



LEVIER#7 – CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE GRÂCE AUX LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RSE

Des particules fines au réchauffement climatique en passant par les perturbateurs endocriniens, l'environnement joue un rôle clé parmi les déterminants de santé. Longtemps pensés séparément, les enjeux sanitaires et de soin doivent être abordés de manière complémentaires. C'est pour faire face à ces enjeux que le Centre Hospitalier de Versailles s'engage à faire du développement durable un axe structurant de sa stratégie et un levier de performance. Santé et environnement étant étroitement liés, l'établissement adopte une approche intégrée des enjeux sanitaires et écologiques



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectif #27

Un plan d'action est mis en œuvre autour de six axes prioritaires : transition énergétique, achats responsables, mobilité durable, alimentation, gestion des déchets et hôpital numérique. Il a pour ambition de :



FAVORISER LES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES AUTOUR DU SOIN.



DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC DES SOCIÉTÉS ENGAGÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



DÉPLOYER DES ACTIONS DE COMMUNICATION SUR LE SUJET ET VALORISER LES INITIATIVES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES.



FAIRE UNE VEILLE SUR LES POLITIQUES ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE MILIEU HOSPITALIER.

Au-delà des enjeux environnementaux, l'éthique constitue également un axe fondamental de responsabilité sociétale de l'établissement. La complexité croissante des situations cliniques – fin de vie, choix thérapeutiques, gestion des données de santé– impose un cadre de réflexion structuré, collectif et interdisciplinaire. L'expérience de la crise Covid-19 a mis en lumière le besoin de repères éthiques partagés. Elle a renforcé le rôle essentiel de l'espace éthique du Centre Hospitalier de Versailles comme lieu d'échange, de questionnement et d'enrichissement des pratiques professionnelles.

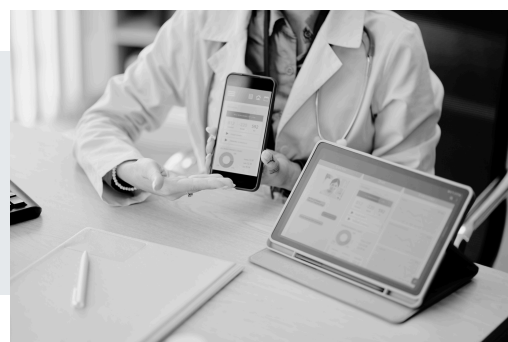


En intégrant les enjeux de développement durable et les réflexions éthiques au cœur de sa stratégie, le Centre Hospitalier de Versailles affirme sa volonté de conjuguer performance, responsabilité sociétale et qualité des soins, au service d'une santé durable et humaine.



LEVIER#8 – METTRE À DISPOSITION LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DE NOS ORGANISATIONS

Le Centre Hospitalier de Versailles inscrit la transformation numérique au cœur de sa stratégie, avec la volonté d'améliorer la qualité des soins, la fluidité des parcours, et la performance globale de ses organisations. Cette ambition s'articule autour de deux objectifs majeurs du projet stratégique : l'accélération de la transformation numérique et la fluidification des parcours par les outils numériques. Le Centre Hospitalier de Versailles souhaite poursuivre sa démarche ambitieuse de transformation numérique au service des patients, des professionnels et de ses partenaires, soutenue par un schéma directeur du système d'information territorial.



CHV 2027 – JUIN 2022

Objectif #7 et #21

FLUIDIFIER LES PARCOURS GRÂCE AUX OUTILS NUMÉRIQUES.

cyber-attaque subie par le Centre Hospitalier de Versailles en décembre 2022 a mobilisé toute l'attention et l'énergie des personnels du Centre hospitalier de Versailles et de la DSIN à la sécurisation des soins aux patients d'une part, à la reconstruction sécurisée et progressive du système d'information existant d'autre part, reléguant au second plan la mise en œuvre des projets prioritaires du SDNT fléchés pour l'année 2023. Fort de ce constat, le nouveau schéma directeur du numérique (2023-2027) est à la fois dans la continuité de ce qui avait été porté dans CHV 2027 et dans l'intégration de ses nouveaux enjeux. Il doit notamment permettre de répondre aux besoins exprimés dans le Projet Médical et Soignant partagé pour le territoire de santé des Yvelines Sud (PMSP) et de fluidifier les parcours. Dans cette dynamique, le CHV prévoit de :

- Mener une réflexion collective sur la télémédecine avec un pilotage identifié ;
- Déployer des outils connectés permettant de faciliter les parcours et d'offrir des services aux patients : accueil et orientation, démarches administratives en ligne, dossier patients (lettre de sortie, DMP..) ;
- Déployer des outils de télémédecine et de téléconsultations, outils digitaux, outils de suivi au domicile en lien avec l'expérience patient/aidant.

Le déploiement d'outils numériques et objets connectés sera également réalisé pour faciliter et accompagner le parcours du patient : dossier patient informatisé à l'échelle du GHT ; développement de technologies dédiées à cette question permettra d'améliorer la prise en charge du patient en ambulatoire (ex : « Get ready ») et en hospitalisation (ex : réalité virtuelle dans les procédures interventionnelles). De façon générale, les efforts seront renforcés sur le développement d'un certain nombre de solutions numériques pour améliorer « l'auto mesure de soi » afin d'aider le patient à mieux se connaître.



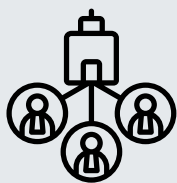
Cette transformation numérique s'inscrit comme un levier puissant au service de l'excellence clinique, de l'efficacité organisationnelle et de l'expérience usager, dans un hôpital résolument tourné vers l'avenir.



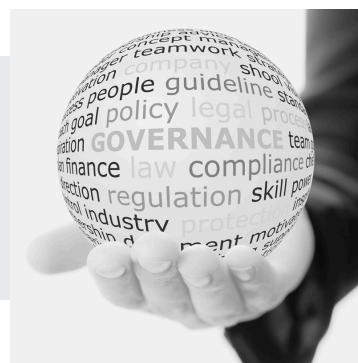
ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET INTÉGRER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

L'essor rapide des technologies de l'information et de l'intelligence artificielle (IA) ouvre des perspectives inédites pour optimiser la prise en charge des patients et soutenir les professionnels de santé. Dès à présent utilisé dans certains applicatifs, le Centre Hospitalier de Versailles s'engage à continuer d'accompagner ses professionnels pour :

- Sécuriser et fluidifier les parcours patients ;
- Améliorer les conditions de travail des personnels ;
- Accompagner des nouvelles modalités d'exercice professionnel individuelles et collectives ;
- Mettre en œuvre une politique de gestion des risques des systèmes d'information performante et adaptée au contexte de mobilité accrue des professionnels et de circulation croissante des données de santé.



LEVIER #9 – POURSUIVRE L'ADAPTATION DE LA GOUVERNANCE ET DE PILOTAGE COLLECTIF ENTRE PROXIMITÉ ET TERRITORIALITÉ



Le Centre Hospitalier de Versailles (CHV), établissement support du GHT Yvelines Sud, engage une transformation ambitieuse de sa gouvernance pour répondre à une double exigence : renforcer la proximité managériale et la cohérence interne, tout en affirmant une ouverture territoriale renforcée, à la hauteur de sa responsabilité populationnelle.

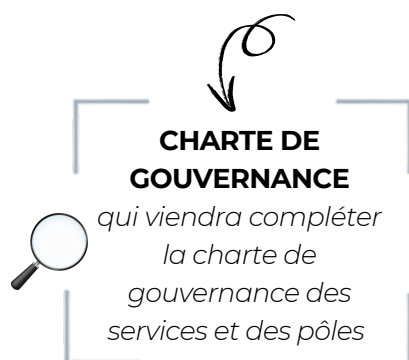
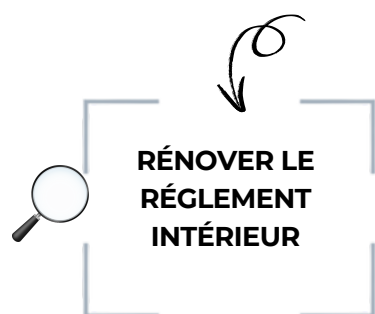


CHV 2027 – JUIN 2022

Objectifs #9 et #40

UN MODE DE GOUVERNANCE AGILE ET COLLABORATIF

Au cœur de cette stratégie, le CHV fait du mode de gouvernance ouvert, agile et collaboratif un levier clé. Le comité de direction s'élargit à l'ensemble des cadres supérieurs (codir élargi), la collégialité est renforcée par des mécanismes de co-signature présidence de CME/ direction générale dans la désignation des chefs de pôle (charte de gouvernance des services et des pôles), et une volonté d'ouverture traduite dans les sous-commissions et le bureau de la CME qui associe les plus jeunes et l'encadrement soignant.



CONTINUER L'APPROFONDISSEMENT DE SA GOUVERNANCE INTERNE

En 2019, le CHV se dote d'une charte de gouvernance des services et des pôles fondée sur les valeurs de service public (continuité – égalité (accès et traitement) – neutralité – adaptabilité), de co-construction et de proximité. L'objectif est de clarifier les rôles, harmoniser les pratiques managériales et renforcer l'efficacité du pilotage médico-administratif. Engagé dans une démarche d'amélioration continue de son organisation, de son fonctionnement et de sa gouvernance, le Centre Hospitalier de Versailles a souhaité faire évoluer cette charte en 2025 pour répondre à l'évolution des besoins et du contexte, prendre en compte les transformations en cours, renforcer la dimension collective du pilotage et assurer une organisation efficiente, concertée et transparente. Cette évolution vise à :

- Intégrer et préparer la dimension territoriale des pôles de l'établissement support pour construire au sein du groupement hospitalier de territoire et avec les acteurs privés et de ville, une offre de soins graduée et coordonnée répondant mieux aux besoins de la population de son territoire
- Adapter les structures organisationnelles aux bénéfices des patients de son territoire, via par exemple la mise en place de fédérations inter-pôles, permettant au CHV d'assumer pleinement sa responsabilité populationnelle.
- Accompagner le développement et l'adaptation des pratiques managériales, en favorisant un leadership de proximité basé sur la co-construction et la responsabilisation des équipes.
- Ajuster les modalités et les outils de pilotage afin d'assurer un dialogue structuré, une prise de décision efficace et une gestion concertée.

CONSOLIDER LE PILOTAGE DU PROJET STRATÉGIQUE



Pour rendre possible, l'amélioration de la performance globale entendue comme indiqué dans les contrats de pôle, « le service de santé de qualité en réponse aux besoins de la population aux meilleurs coûts financier et humain pour la collectivité ». En incluant la recherche, l'enseignement, la prévention et les actions menées avec tous les partenaires, dans une logique de stratégie de groupe et de responsabilité populationnelle partagée avec les autres acteurs, la recherche de la performance nécessite :

- De mieux prendre en considération les attentes des professionnels en accompagnant notamment les évolutions sur les métiers et les parcours ;
- De raisonner collectivement sur la pertinence des soins prodigués en apportant des réponses aux inéquations de prise en charge et aux ruptures de parcours

DIALOGUE DE GESTION ANNUELLE

UN CONTRAT DE PÔLE SOCLE ET SON ANNEXE ANNUELLE

ADAPTER ANNUELLEMENT LES ACTIONS DU PROJET STRATÉGIQUE
en cohérence avec le contexte et les objectifs et leviers définis

DÉLÉGATION DE GESTION, SUBSIDIARITÉ

GHT NORD / INSTITUT CURIE

Des modalités de gouvernance avec ses partenaires

GHU PARIS SACLAY

Des échanges entre les gouvernances GHT78 sud / GHU Paris Saclay (cf. convention d'association renouvelée)

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Structurer un dialogue avec les établissements privés du territoire

UNE GOUVERNANCE ÉLARGIE AU TERRITOIRE

Par ailleurs, le CHV affirme son ancrage territorial. Il renforce les liens avec les professionnels de ville, les établissements partenaires, les élus et les acteurs locaux pour construire une réponse cohérente aux besoins de santé. La structuration territoriale des pôles, notamment via des fédérations inter-pôles, vise à mieux organiser l'offre graduée de soins.

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE D'APPROFONDISSEMENT ET D'ÉLARGISSEMENT DE GOUVERNANCE

- Déploiement du projet stratégique
- Structuration en sous-commission de la CMG et de la CPAT
- Elargissement de la gouvernance (ville)

RÉNOVATION CONVENTION CONSTITUTIVE GHT 78SUD

Le CHV met ainsi en œuvre une gouvernance équilibrée entre pilotage interne efficace et ouverture au territoire, au service d'un service public hospitalier modernisé, co-construit et résolument tourné vers l'avenir.

renforcement du pilotage du projet stratégique de GHT. Le pilotage du projet stratégique est renforcée avec :

UN DIALOGUE STRATÉGIQUE GHT78 SUD - ARS

DIALOGUE DE GESTION ANNUEL
pour le pôle de territoire

UN RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL



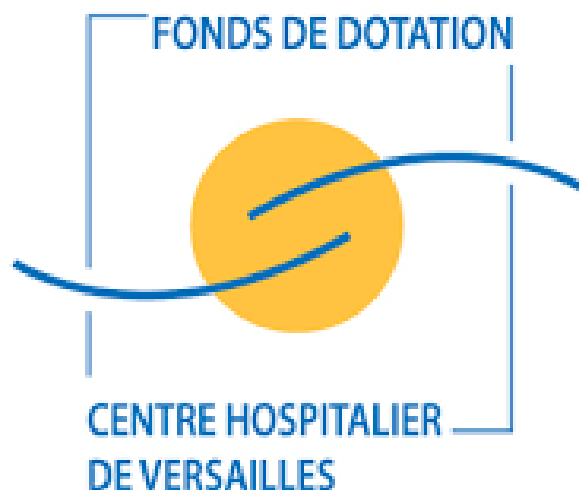
[ET AUSSI] - DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE MÉCÉNAT EN RENFORCER LE RÔLE DU FOND DE DOTATION



Le Fonds de Dotation reçoit des dons émanant de particuliers ou d'entreprises pour :

- améliorer les conditions d'accueil des patients et de leurs proches
- améliorer les conditions de travail du personnel
- participer à l'acquisition de matériels biomédicaux
- rénover le patrimoine immobilier
- participer à la Recherche Clinique

Dans le cadre de son projet stratégique, le CHV souhaite renforcer le rôle du fond de dotation aux bénéfices des patients et des professionnels et développer ainsi une véritable politique de mécénat.



**CENTRE
HOSPITALIER
DE VERSAILLES**
FONDS DE DOTATION
SOUTENEZ- NOUS





ADAPTATION- SYNERGIE- PERFORMANCE